Infos pratiques

CODE DE BALISAGE

	PÉDESTRE	ÉQUESTRE	VTT
BONNE DIRECTION			
CHANGEMENT DE DIRECTION À GAUCHE			
CHANGEMENT DE DIRECTION À DROITE			
MAUVAISE DIRECTION			

CHARTE DU VÉTÉTISTE

- Rester sur les chemins et sentiers balisés.
- Ne pas jeter de détritus, les emporter avec soi.
- Respecter les clôtures, refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Faire attention aux cultures et aux animaux.
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher.
- Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.
- Respecter les autres pratiquants, randonneurs, cavaliers et cyclistes.
- Attention aux chiens de troupeau car ils sont là pour le défendre. Contourner le troupeau au large.
- Tenir son chien en laisse aux approches des prairies et des estives.

LÉGENDE DES CARTES

DÉPART · PAS À PAS · ÇA VAUT LE DÉTOUR · À VOIR EN CHEMIN · POINT INFO · PARKING · PIQUE-NIQUE · POINT DE VUE · NORD · HÉBERGEMENT · RESTAU · PATRIMOINE · ARTISANAT

PDF ET GPX

- Télécharger un lecteur QRcode sur votre smartphone.
- Flasher le code sur les fiches.
- Accéder au site de téléchargement

RECOMMANDATIONS

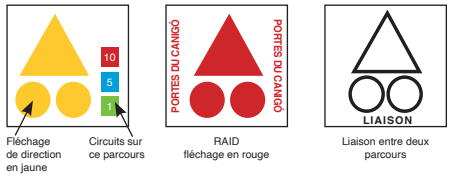

- **Piste Verte** = très facile
- **Piste Bleu** = facile
- **Piste Rouge** = difficile
- **Piste Noire** = très difficile

- Emprunter les chemins balisés pour votre sécurité et respecter le sens des itinéraires.
- Ne pas se surestimer, choisir un parcours en fonction de ses capacités physiques.
- Être prudent et courtois lors des dépassements ou croisements de randonneurs : le piéton est prioritaire.
- Contrôler l'état de son VTT et prévoir ravitaillement et accessoires de réparation.
- Éviter de partir seul. Avertir un proche de son itinéraire.
- Le port du casque est fortement recommandé.
- Refermer les barrières
- Penser à prendre suffisamment d'eau, éviter de boire l'eau des ruisseaux.

Les parcours proposés étant susceptibles de modifications liés notamment à l'obtention de conventions de passage et aux éventuels changements de propriétaires, la seule responsabilité de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VALLESPIR ne saurait être engagée.

NUMÉROS UTILES

MÉTÉO	32 50
SECOURS	112
SAMU	15
POMPIERS	18

La Route du Fer

15

PDF ET GPX

Tunnel creusé dans le roc

SAINT MARSAL

2H45 - 23,7 km — **980 m**

TECHNIQUE 1 2 **3** 4 5

PHYSIQUE 1 2 3 4 **5**

P À L'ENTRÉE DE SAINT MARSAL

PISTE NOIRE

Description du circuit

C'est une bonne virée à VTT qui allie beauté du paysage et patrimoine minier attenant au tracé. Une invitation à pédaler sur les hauteurs des Aspres, premiers contreforts du Canigó, avec en filigrane l'horizon sculptée par les Corbières et la plaine du Roussillon. Le parcours offre un profil accidenté, plutôt roulant, avec des ascensions régulières où il faudra malgré tout "jouer du mollet" sur deux / trois raidars. Un itinéraire agrémenté aussi de plusieurs "lâchers de freins" sympas grâce à du sentier ludique en sous-bois. A noter enfin en bord de chemin l'impressionnant puits à glace qui veille sur la Collada del Pou.

St Marsal / el Roquet / Can Perangel / La Bastide / Coll Palomeres / Pla de les Eugues / Pla de l'Abella / Collada del Pou / **St Marsal**

Four des Menerots

Q1 À voir en chemin

Q1 CHEMIN DE FER

Notre parcours traverse un chemin tout plat (km 4,80). C'est l'assise de l'ancienne voie ferrée qui reliait sur 12 kms le site minier de Rapaloum à celui de Formentère. Faites un bref aller-retour (vers le Nord-Ouest) pour aller voir la petite halte de « La Casetta ».

Q2 COL DE PALOMÈRE

Palomère désigne une crête effilée (Palo), un lieu élevé servant de passage aux palombes lors des migrations. Un lieu de chasse jadis, même si maintenant on y croise surtout des «cyclos migrateurs» qui traversent les Pyrénées par la Route des Cols...

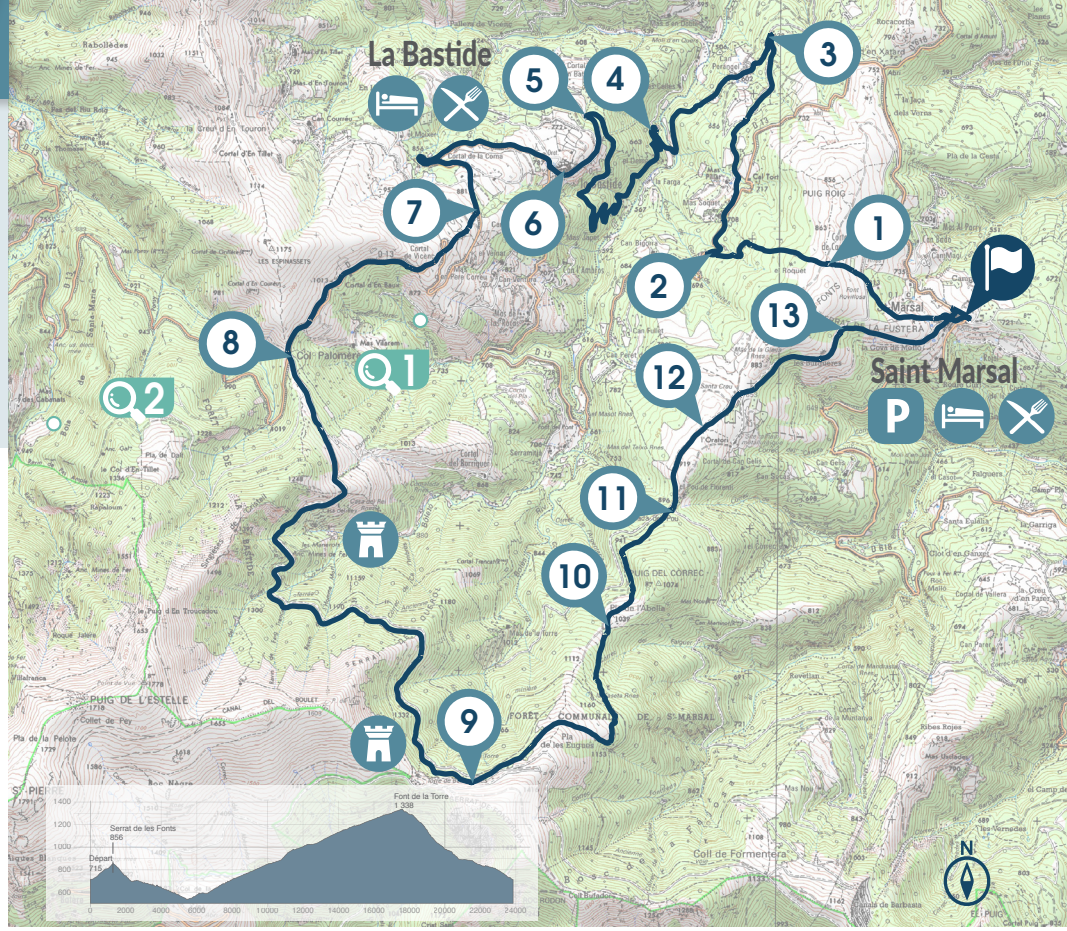

Communauté de Communes du Haut Vallespir tous droits réservés ®

Licence IGN

Départ : Depuis le parking à l'entrée de St Marsal : D618 vers La Bastide sur 120 m. Au panneau «sortie St Marsal», grimper à gauche la ruelle jusqu'en haut du village, puis la colline sur du chemin raide.

1. 1,30 km : On atteint un col : basculez sur l'autre versant (Cap 290).
2. 2,30 km : Le sentier rejoint une route (portail) : remontez-la à droite sur 320 m, avant de descendre la piste de «Can Pérange» (Cap 10).
3. 4,15 km : Tourner en épingle à gauche, toujours fléché «Can Pérange» (Cap 200).
4. 5,600 km : On entame l'ascension (sur la gauche) vers La Bastide.
5. 8,35 km : L'ascension continue sur du goudron en épingle à gauche (Cap 110).
6. 9,05 km : Centre de La Bastide : D13 par la droite (Cap 350).
7. 10,75 km : Quittez-là pour gravir le sentier qui démarre à droite et recoupe 3 fois la route jusqu'au Col de Palomère.
8. 12,65 km : Col de Palomère : monter sur la piste DFCI A121 (Cap 160).
9. 17,50 km : Fin de l'ascension : départ d'un sentier qui dévale à gauche le talus (Cap 60).
10. 19,55 km : Pla de l'Abella : bref droite/gauche sur 20 m pour continuer la descente sur du sentier.
11. 20,75 km : Fin du sentier avec un carrefour de pistes : partir en face (Cap 10).
12. 21,50 km : Toujours tout droit en descente sur une piste (Cap 70).
13. 22,70 km : Poursuivre cette descente rapide en biais à droite jusqu'à St Marsal (Cap 40).